

| le savoir vivant |

CE
DE
AT

INVITATION

Le Centre d'études en droit de l'environnement
et de l'aménagement du territoire vous invite à
un colloque sur

LA PROTECTION DU PATRIMOINE BÂTI

Mercredi 6 mars 2019

Université de Lausanne | Bâtiment IDHEAP | Aula

Unil

UNIL | Université de Lausanne

Faculté de droit, des sciences
criminelles et d'administration
publique

Thème

Le CEDEAT a le plaisir d'inaugurer ses activités par le présent colloque consacré à la protection du patrimoine bâti.

Ce thème revient sur le devant de la scène par le développement de la jurisprudence ces dernières années, notamment en lien avec l'inventaire ISOS, qui prend toujours plus de poids dans les planifications cantonales et communales ou les autorisations de construire; mais aussi au regard des enjeux de la préservation du patrimoine bâti, face aux impératifs de la densification, qui amènent à une pesée des intérêts délicate.

Il nous a dès lors paru intéressant de faire le point sur les instruments fédéraux, cantonaux et communaux tant juridiques que scientifiques (inventaires et expertises) à prendre en compte.

La présentation du dispositif français de protection des monuments historiques permettra par ailleurs d'intéressantes comparaisons.

Public

Ce colloque est destiné aux juristes, architectes et urbanistes, représentants des administrations communales et cantonales, organisations, ainsi qu'à toute autre personne intéressée par la protection du patrimoine bâti.



CEDEAT

www.unil.ch/droitpublic/CEDEAT

Programme

16h30 Ouverture du colloque

Anne-Christine Favre, *professeure à la Faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration publique de l'Université de Lausanne*

16h45 La préservation du patrimoine bâti au niveau fédéral

Benoît Dubosson, *chef du Service Expertises de la Section patrimoine culturel et monuments historiques de l'Office fédéral de la culture du Département fédéral de l'intérieur*

17h15 La protection du patrimoine bâti en France

Line Touzeau-Mouflard, *maître de conférences en droit public à l'Université de Reims Champagne-Ardenne, vice-doyenne de l'UFR de Droit et de Science Politique de l'Université de Reims Champagne-Ardenne*

17h45 Pause

18h15 La protection cantonale et communale du patrimoine bâti

Benoît Bovay, *professeur à la Faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration publique de l'Université de Lausanne, avocat au barreau, spécialiste FSA droit de la construction et de l'immobilier*

Aurélien Wiedler, *doctorant en droit à l'Université de Lausanne, avocat stagiaire*

19h00 Clôture du colloque et apéritif



Unil

UNIL | Université de Lausanne

Faculté de droit, des sciences
criminelles et d'administration
publique



Inscription

www.unil.ch/droitpublic/CEDEAT/inscription

Entrée libre, mais inscription obligatoire
jusqu'au 28 février 2019

Contact

Faculté de droit, des sciences criminelles
et d'administration publique
École de droit
Secrétariat du Centre de droit public
Bâtiment Internef

CH-1015 Lausanne, Suisse

Tél. +41 21 692 28 10

Fax +41 21 692 27 76